

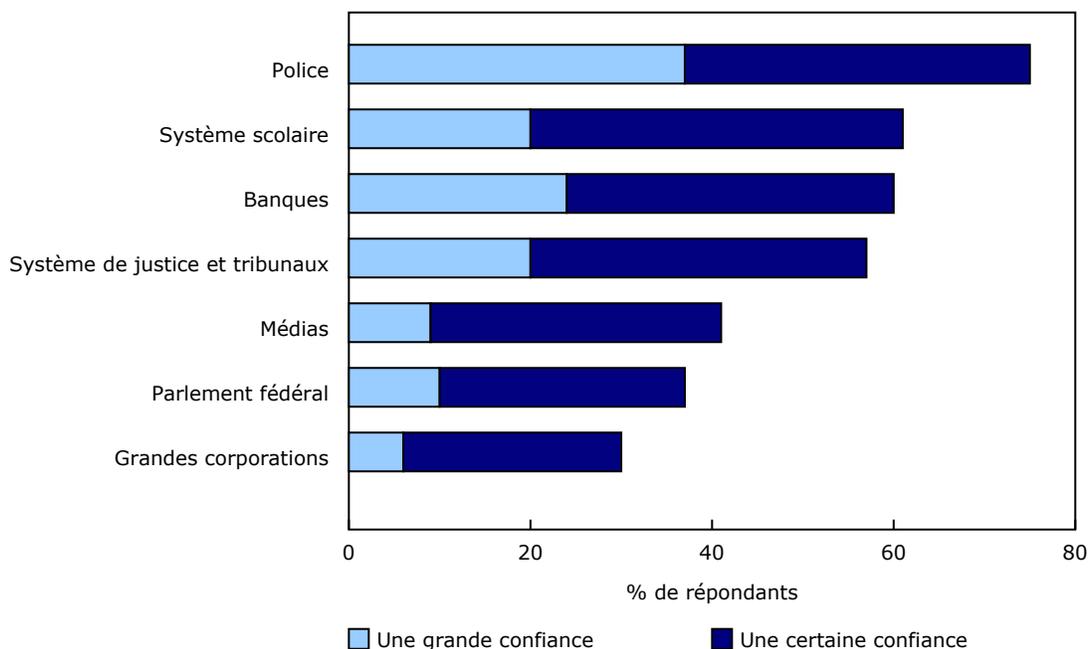
Étude : La confiance du public envers les institutions canadiennes, 2013 et 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 7 décembre 2015

Selon les résultats de l'Enquête sociale générale de 2013, les trois quarts (76 %) des Canadiens ont une certaine confiance ou une grande confiance dans la police, ce qui fait de celle-ci l'institution bénéficiant de la plus grande confiance du public.

De même, environ 6 Canadiens sur 10 ont déclaré faire confiance au système scolaire (61 %), aux banques (59 %) et au système de justice et aux tribunaux (57 %). À l'inverse, une minorité de Canadiens ont dit faire confiance aux médias (40 %), au Parlement fédéral (38 %) et aux grandes corporations (30 %).

Graphique 1
Confiance dans les institutions canadiennes, 2013



Note(s) : Les réponses « ne sait pas » et « non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source(s) : Enquête sociale générale sur l'identité sociale (5024).

La confiance envers le gouvernement et les institutions varie d'une province à l'autre

Les niveaux de confiance envers les institutions variaient entre les provinces. Les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick exprimaient le plus haut niveau de confiance à l'égard des institutions. Au Nouveau-Brunswick, les niveaux de confiance étaient supérieurs à la moyenne de l'ensemble des provinces pour six des sept institutions visées par l'enquête; le Parlement fédéral faisait exception. À Terre-Neuve-et-Labrador, les niveaux de confiance étaient supérieurs à la moyenne pour cinq des sept institutions, tandis que les niveaux de confiance accordée au système de justice et aux tribunaux, et au Parlement fédéral correspondaient à la moyenne de l'ensemble des provinces.



Les résidents du Québec ont déclaré de plus faibles niveaux de confiance envers toutes les institutions, à l'exception des médias et du Parlement fédéral, pour lesquels la confiance était semblable à la moyenne des provinces. En Colombie-Britannique, les niveaux de confiance à l'égard de la police, du système scolaire, du système de justice et des tribunaux, et du Parlement fédéral étaient tous inférieurs à la moyenne de l'ensemble des provinces.

En règle générale, les résidents de Toronto et de Calgary font davantage confiance aux institutions

À l'échelle des régions métropolitaines de recensement (RMR), le niveau de confiance accordée par les résidents de Toronto à l'égard des institutions était généralement le plus élevé parmi les 33 RMR visées par l'enquête. Les résidents de Toronto ont déclaré le niveau le plus élevé de confiance envers les banques, le système de justice et les tribunaux, et le Parlement fédéral. Le niveau de confiance envers les grandes corporations était également supérieur à la moyenne des RMR.

À l'inverse, les niveaux de confiance étaient les plus faibles dans les RMR de Montréal et de Sherbrooke au Québec. Plus particulièrement, les résidents de Montréal avaient une confiance moins grande que la moyenne dans la police, le système scolaire, les banques, le système de justice et les tribunaux, et les grandes corporations. De même, les résidents de Sherbrooke présentaient des niveaux de confiance inférieurs à la moyenne envers les banques, les grandes corporations, le système de justice et les tribunaux, et les médias.

La plupart des Canadiens estiment que la police fait du bon travail

En plus de témoigner un niveau de confiance élevé à l'égard de la police, la majorité des Canadiens estimaient que la police fait du bon travail dans les six catégories examinées par l'Enquête sociale générale de 2014 sur la victimisation. Ces six catégories étaient : avoir une attitude ouverte, invitant à la discussion (73 %), assurer la sécurité des citoyens (70 %), répondre rapidement aux appels (68 %), traiter les personnes équitablement (68 %), faire respecter la loi (65 %) et informer le public sur la prévention d'actes criminels (62 %).

Les perceptions des Canadiens à l'endroit de la police se sont améliorées au fil du temps, alors que davantage de Canadiens estiment maintenant que la police fait du bon travail dans cinq des six catégories comparativement à 2004. La proportion de Canadiens qui estiment que la police fait du bon travail lorsqu'il s'agit d'avoir une attitude ouverte, invitant à la discussion, était inchangée.

Les perceptions quant au rendement de la police étaient généralement les plus favorables au Québec et les moins favorables dans les provinces de l'Ouest. Plus précisément, les résidents des provinces des Prairies et de la Colombie-Britannique étaient moins susceptibles de déclarer que leur service de police local fait du bon travail dans cinq des six mesures du rendement de la police. Seule la perception de la capacité de la police d'avoir une attitude ouverte, invitant à la discussion, était semblable à la moyenne de l'ensemble des provinces.

Les résidents d'Ottawa attribuent des notes supérieures à la moyenne pour les six mesures du rendement de la police

Les résidents d'Ottawa étaient plus susceptibles de dire que leur police locale fait du bon travail relativement à chacune des six mesures. En comparaison avec la moyenne des RMR, les perceptions à l'égard de la police à Ottawa variaient entre 6 points de pourcentage de plus pour ce qui est de la capacité d'informer le public sur la prévention d'actes criminels et 11 points de pourcentage de plus pour ce qui est de la capacité de répondre rapidement aux appels.

En revanche, pour chacune des six questions sur le rendement de la police, les résidents de Winnipeg étaient moins susceptibles de déclarer que le service de police local fait du bon travail, tout particulièrement pour ce qui est de faire respecter la loi et de répondre rapidement aux appels. Les niveaux de confiance des résidents de Vancouver envers la police étaient inférieurs à la moyenne pour cinq des six mesures.

De nombreux facteurs influent sur les perceptions de confiance et de rendement

En plus des différences selon l'emplacement géographique, plusieurs caractéristiques socioéconomiques et démographiques sont liées à différents niveaux de confiance envers le gouvernement et les institutions. Par exemple, les femmes, les Canadiens plus âgés, les Canadiens dont le revenu du ménage s'établissait à 80 000 \$ ou plus, les membres des minorités visibles et les immigrants étaient en général plus susceptibles de faire confiance au gouvernement et aux institutions.

De même, les femmes et les Canadiens plus âgés étaient en général plus susceptibles d'attribuer une note favorable au rendement de la police. En revanche, les Canadiens qui ont été victimes d'un acte criminel ou qui ont déclaré être entrés en contact avec la police pour une raison ou une autre au cours des 12 mois précédant l'enquête étaient moins susceptibles d'estimer que la police fait du bon travail.

Note aux lecteurs

Statistique Canada publie aujourd'hui un rapport sur le niveau de confiance envers certaines institutions publiques et privées ainsi que sur les perceptions quant au rendement de la police; ce rapport repose sur les données de l'Enquête sociale générale de 2013 sur l'identité sociale ainsi que de l'Enquête sociale générale de 2014 sur la victimisation.

Aux fins du présent rapport, la population cible était composée de toutes les personnes de 15 ans et plus vivant dans les provinces, et excluait les personnes résidant à temps plein en établissement.

Tableau 1
Confiance dans les institutions, selon la province et la région métropolitaine de recensement, 2013

	Police	Système scolaire	Banques	Système de justice et tribunaux	Médias	Parlement fédéral	Grandes corporations
	%						
Total, provinces¹	76	61	59	57	40	38	30
Terre-Neuve-et-Labrador	83*	68*	64*	56	48*	35	38*
Île-du-Prince-Édouard	75	65	58	58	42	26*	32
Nouvelle-Écosse	77	57*	62	57	42	28*	28
Nouveau-Brunswick	79*	65*	63*	62*	48*	32*	34*
Québec	73*	59*	54*	51*	42	38	27*
Ontario	77	62	61*	64*	40	40*	31
Manitoba	77	64	63*	51*	39	37	37*
Saskatchewan	79*	64	64*	58	41	34*	33
Alberta	78*	63*	62*	56	38*	40	32
Colombie-Britannique	74*	58*	58	51*	40	34*	29
Total, régions métropolitaines de recensement^{2,3}	76	62	59	60	40	39	30
St. John's	81*	66	63	57	52*	33*	36
Halifax	78	55*	59	54*	38	27*	24*
Moncton	84*	62	64	66	46	33	36
Saint John	75	66	62	62	43	31*	31
Saguenay	76	62	52	49	41	29*	28 ^E
Québec	72*	58	50*	48*	40	36	28
Sherbrooke	80	62	46*	47*	32*	34	20* ^E
Trois-Rivières	71	52	51	41*	35	30*	22 ^E
Montréal	71*	59*	53*	54*	42	40	26*
Ottawa	81*	63	61	67*	40	36	27
Oshawa	84*	64	59	61	33	34	32
Toronto	75	63	62*	68*	41	45*	33*
Hamilton	83*	65	61	65	42	40	38*
Kitchener–Cambridge–Waterloo	78	61	60	68*	36	34	23*
Guelph	86*	64	65	69	46 ^E	38 ^E	36 ^E
Barrie	68	46*	54	48	34	39	26 ^E
Winnipeg	78	65	63	52*	39	39	36*
Saskatoon	82*	69*	61	59	39	34	32
Calgary	81*	63	61	62	38	43	34*
Edmonton	76	66*	61	56	37	38	29
Kelowna	76	48*	53	44*	30*	28* ^E	23 ^E
Abbotsford–Mission	86*	70	68	62	37 ^E	40	30 ^E
Vancouver	73*	62	61	55*	43	38	32
Victoria	82*	58	53	54	36	29*	26

^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

1. Catégorie de référence pour les provinces.

2. Les régions métropolitaines de recensement suivantes ne figurent pas dans le tableau parce que les niveaux de confiance envers toutes les institutions n'étaient pas statistiquement différents du total pour l'ensemble des régions métropolitaines de recensement : Gatineau, Kingston, Peterborough, St. Catharines–Niagara, Brantford, London, Windsor, Grand Sudbury, Thunder Bay et Regina.

3. Catégorie de référence pour les régions métropolitaines de recensement.

Note(s) : Comprend les réponses exprimant une grande confiance ou une certaine confiance. Les réponses « ne sait pas » et « non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source(s) : Enquête sociale générale sur l'identité sociale (5024).

Tableau 2
Perception que la police locale fait du bon travail, selon la province et la région métropolitaine de recensement, 2014

	Avoir une attitude ouverte, invitant à la discussion	Assurer la sécurité des citoyens	Répondre rapidement aux appels	Traiter les personnes équitablement	Faire respecter la loi	Informers le public sur la prévention d'actes criminels
	%					
Total, provinces¹	73	70	68	68	65	62
Terre-Neuve-et-Labrador	80*	67*	59*	70	56*	65*
Île-du-Prince-Édouard	81*	72	73*	76*	65	65
Nouvelle-Écosse	75*	68*	65*	67	58*	60*
Nouveau-Brunswick	76*	72	68	72*	66	63
Québec	71*	76*	75*	75*	71*	66*
Ontario	73	70	70*	67*	65	61
Manitoba	71	64*	54*	63*	55*	57*
Saskatchewan	72	63*	55*	63*	55*	58*
Alberta	71	67*	64*	66*	61*	61
Colombie-Britannique	73	67*	65*	65*	61*	59*
Total, régions métropolitaines de recensement^{2,3}	72	70	69	67	65	61
St. John's	76*	64*	53*	66	55*	64
Halifax	74*	68	68	65	59*	58
Moncton	78*	77*	73	75*	72*	65
Saint John	80*	74	69	74*	69	65
Saguenay	79	79*	75	85*	73	72*
Québec	73	82*	81*	80*	76*	71*
Sherbrooke	69	78	81*	77*	79*	75*
Trois-Rivières	76	82*	72	81*	79*	79*
Montréal	68*	74*	73*	69*	68*	60
Ottawa	81*	76*	80*	76*	74*	67*
Kingston	74	80*	68	73	68	75*
Peterborough	72	61	60	63	48*	63
Toronto	70*	68	70	64*	65	58*
Hamilton	77*	74	70	72	65	67*
St. Catharines–Niagara	70	61*	64	59*	55*	58
Kitchener–Cambridge–Waterloo	79*	76	71	70	71	67
Guelph	71	77	88*	67	78*	58
London	78*	73	70	71	68	63
Barrie	59	64	52*	60	54	61
Grand Sudbury	64	60	49*	55	59	55
Thunder Bay	67	51*	52*	56	55	57
Winnipeg	67*	60*	50*	59*	53*	56*
Regina	71	63*	55*	63	62	63
Saskatoon	69	64*	59*	57*	56*	55
Calgary	75*	76*	76*	72*	75*	64
Edmonton	70	63*	59*	62*	55*	62
Vancouver	71	65*	65*	63*	59*	55*
Victoria	79*	76*	73	72	71*	64

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

1. Catégorie de référence pour les provinces.

2. Les régions métropolitaines de recensement suivantes ne figurent pas dans le présent tableau parce que les perceptions des six mesures du rendement de la police n'étaient pas statistiquement différentes du total pour l'ensemble des régions métropolitaines de recensement : Gatineau, Oshawa, Brantford, Windsor, Kelowna et Abbotsford–Mission.

3. Catégorie de référence pour les régions métropolitaines de recensement.

Note(s) : Les réponses « ne sait pas » et « non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source(s) : Enquête sociale générale sur la victimisation (4504).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [116-0001](#) à [116-0006](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [4504](#) et [5024](#).

L'article « [La confiance du public envers les institutions canadiennes](#) », qui fait partie de la publication *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale (89-652-X)*, est maintenant disponible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).